



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2025-049

Séance du 19 septembre 2025

Présidente : Anne DAGUET-GAGEY

Vice-Présidente : Isabelle CABY

Renouvellement du DU "ARTS - ADAPT(S) Handicap(s), médiations et pratiques artistiques et culturelles / Accessibilité, inclusion et mixité des publics"

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés : 6

Nombre de vote pour : 25

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Mme la Présidente soumet au vote la demande de renouvellement du DU "ARTS - ADAPT(S) Handicap(s), médiations et pratiques artistiques et culturelles / Accessibilité, inclusion et mixité des publics", qui est adoptée à l'unanimité.

Fait à Arras, le 19 septembre 2025

La Présidente

Anne DAGUET-GAGEY

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00
www.univ-artois.fr

Diplôme Universitaire

ARTS -ADAPT(S)

Handicap(s), médiations et pratiques artistiques et culturelles
Accessibilité, inclusion et mixité des publics

☐ **Création** ☒ **Renouvellement**

Niveau de validation : bac+3

Responsable : Amandine MERCIER et Marie ASTIER

- Téléphone : 06.58.41.71.12 / 06.78.52.03.13
- Courriel : amandine.mercier@univ-artois.fr / marie.astier@univ-artois.fr

Composante ou service de rattachement :

UFR Lettres et Arts en collaboration avec la FCU Artois

Localisation des enseignements :

Arras + e-learning

I - L'OFFRE DE FORMATION

En 2017, un rapport du groupe de travail « Culture et Handicap » du Sénat publiait une étude montrant l'accès insuffisant des individus porteurs de handicap(s) aux pratiques culturelles. Le rapport soulignait que « les personnes handicapées sont comme invisibles : rien n'est suffisamment fait dans leur direction et une bonne partie de la société préfère ne pas les voir¹ ». À ce titre, Nicole Duranton, sénatrice et co-rapporteur de la commission précédemment citée, a précisé lors d'une présentation à la presse que, « malgré une multitude d'actions menées sur le terrain, l'accès des personnes en situation de handicap à la culture, **en particulier à la pratique culturelle**, n'est pas aujourd'hui pleinement assuré. [...] Il ne s'agit pas uniquement d'accessibilité des lieux ou des contenus, **l'accès à la création est un enjeu majeur, car il est vecteur d'émancipation et crée du lien social.**² »

De même, la commission nationale « Culture et Handicap » du 19 octobre 2021 a rappelé le caractère décisif de la culture dans la construction d'une société inclusive, respectueuse des droits culturels des personnes.

Dans ces perspectives, cette formation propose d'accompagner des stagiaires souhaitant **s'engager professionnellement dans la participation de l'ensemble des citoyen.ne.s aux pratiques artistiques et culturelles**, en prenant notamment en compte les besoins de chacun.e et en contribuant à la diversité et à l'adaptation de l'offre culturelle et de sa médiation. Il s'agit en somme de **devenir acteur et actrice des innovations sociales, politiques et culturelles quant à l'accessibilité, l'inclusion, la mixité des publics** de leur autonomie à leur autodétermination.

Pour répondre à cet enjeu, la formation est composée de différents modules visant à permettre aux stagiaires de réfléchir et d'expérimenter des dispositifs favorisant la rencontre entre une diversité d'arts et de publics. Elle s'adresse ainsi autant aux personnes dites « en situation de handicap » qu'aux personnes dites « valides », avec des cours théoriques à distance et des ateliers de pratique, artistiques et techniques en présentiel.

Elle répond ainsi à un besoin de pédagogie active, innovante et d'excellence rendant compte des évolutions sociétales et des **perspectives d'insertion à de nouveaux métiers qui requièrent une meilleure connaissance du champ du handicap**, aussi bien de son histoire que de ses évolutions, de sa sémantique que de ses représentations, et à la fois comme champ disciplinaire, méthodologie et pratique.

Enfin, elle développe une approche inédite quant à l'accompagnement des stagiaires dans l'élaboration, puis la conduite d'actions culturelles, artistiques ou de médiation ouvertes à tous et à toutes, grâce à un socle commun transdisciplinaire de savoirs, savoir-faire et savoir-être et de pratiques partagées, transmis par des formateurs et formatrices spécialisé.e.s, des pédagogues, des chercheurs et chercheuses, des professionnels et professionnelles du secteur culturel et/ou du handicap, des artistes handi, etc.

¹DURANTON Nicole, GONTHIER-MAURIN Brigitte (rapporteurs), Commission de la culture, de l'éducation et de la communication (structure en charge), « Culture et handicap : une exigence démocratique », rapport d'information n° 648 (2016-2017), déposé le 19 juillet 2017.

²DURANTON Nicole, citée par Handicap.fr avec l'AFP, « Les personnes handicapées privées d'accès à la culture ? », 26 juillet 2017.

1 - Objectifs de la formation

- Développer une formation théorique, méthodologique et pratique autour des innovations sociales, politiques et culturelles quant à l'accessibilité, l'inclusion, la mixité des publics.
- Conduire un apprentissage professionnel et transdisciplinaire d'approfondissement des savoirs, savoir-faire et savoir-être relatifs au champ du handicap et des pratiques partagées.
- Former des personnes à l'élaboration et la conduite de projets artistiques et culturels et d'actions de médiation, mettant en application la loi du 11 février 2005 « Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », c'est-à-dire ouverts et accessibles à toutes et à tous.

2 - Compétences acquises

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Définir et s'interroger sur les termes "handicap", "inclusion", "accessibilité", "adaptation", "mixité", "autonomie", "autodétermination"... et sur les paradigmes du handicap qui y sont associés
- S'appropriier les *Disability Studies* (champ disciplinaire et méthodologie) et découvrir les *crip studies*
- Acquérir des connaissances théoriques relatives à l'histoire, aux politiques, aux législations du handicap
- Avoir connaissance des grands repères géographiques et temporels de l'histoire des représentations du handicap et des créations artistiques et culturelles avec et par des personnes handi (même si nous nous concentrerons essentiellement sur la création contemporaine française)
- Accompagner la réflexion et l'expérimentation autour de la place du *care* dans les pratiques culturelles, notamment par des dispositifs inclusifs
- Reconnaître et transposer ses compétences et acquis d'expérience afin de poursuivre la construction et la valorisation de son projet professionnel
- Se rencontrer par la pratique artistique transdisciplinaire, dispensée par des artistes-handi
- Réaliser un stage permettant l'élaboration puis la conduite d'actions culturelles, artistiques ou de médiation ouvertes à tous et à toutes - et en particulier à des publics habituellement exclus des offres culturelles
- Rédiger un mémoire problématisé qui rende compte de cette expérience de terrain, l'analyse et la ré-inscrive dans un projet professionnel plus vaste
- Être acteur et actrice des innovations sociales, politiques et culturelles quant à l'accessibilité, l'inclusion, la mixité des publics de leur autonomie à leur autodétermination

3 - Public concerné

Ce DU s'adresse plus particulièrement:

- aux professionnel.le.s ou étudiant.e.s du domaine médico-social souhaitant se spécialiser (ou se réorienter) dans le secteur culturel et artistique,
- aux professionnel.le.s ou étudiant.e.s du secteur culturel et artistique souhaitant renforcer l'accessibilité de leurs actions et partager leurs pratiques avec des publics divers,
- aux pédagogues, aux formateurs et formatrices et personnes engagées dans le domaine éducatif,
- aux porteurs et porteuses de projets d'économie sociale et solidaire et d'innovation sociale.

4 - Pré-requis

Ce DU est ouvert aux personnes avec ou sans activité professionnelle, avec ou sans handicap, ayant au minimum le diplôme de niveau Bac+2 ou équivalent (admission possible par Validation des Acquis Professionnels et Personnels [VAPP]).

5 - Conditions d'admission

L'admission se fait par envoi d'un dossier de candidature, puis par un entretien avec les responsables de la formation.

Tout comme la formation, ces modalités de candidature sont adaptables en fonction des besoins et des capacités des personnes intéressées.

6 - Calendrier

Formation d'octobre à juin.

D'octobre à mars :

- Cours théoriques en distanciel, par visioconférence en synchrone, le lundi et le samedi matin.
- Ateliers pratiques, artistiques et techniques, ainsi que des rencontres, en présentiel, regroupés en trois fois une semaine.

De mars à juin:

- Réalisation d'un stage de 30h minimum et rédaction d'un mémoire

Juin : soutenance du mémoire

7 - Effectifs

Effectif minimum : 8 stagiaires

Effectif maximum : 25 stagiaires

8 - Régime d'inscription

Formation initiale et formation continue

9 - Financement

Les frais de formation s'élèvent à :

- 600 euros en formation initiale (tarif préférentiel, 5€/h)
- 1 200 euros en formation continue (10€/h)

Les tarifs sont ceux votés au Conseil d'Administration de l'Université.

Les frais de formations peuvent être pris en charge sur les fonds de la formation professionnelle continue ou payés à titre individuel.

II - PARCOURS DE FORMATION

1 - Organisation des études : durée et contenu

Conception du projet de formation :

- Études de cas
- Élaboration d'un dossier professionnel
- Mise en application des techniques

Les formateurs du DU se fondent sur l'expérience et les compétences des participants, professionnelle et personnelle pour bâtir les structures d'expérimentation des pratiques.

-Méthodes inductives et interactives qui alternent apports théoriques et mises en situation.

La formation se déroule sous la forme :

- De cours théoriques [exposés],
- D'échanges,
- De démonstrations,
- De pratiques.

Ce projet inclut un partenariat avec l'INSPE et les axes « Littérature de jeunesse » et « Praxis » du Laboratoire Textes et Cultures, avec le projet « Littérature et Théâtre de Jeunesse et l'inclusion scolaire et sociale des élèves à besoins éducatifs particuliers » [LITEJBE], qui comporte une enquête portant sur une cartographie des besoins et des pratiques. Elle pourra être mise à profit pour les personnes inscrites à ce DU, pour concrétiser leur projet professionnel dans un ancrage local (Hauts de France, notamment Nord Pas de Calais). Ce groupe de recherche pourra bénéficier à l'inverse de l'expertise et des contacts, associatifs, culturels, scientifiques etc. des intervenants dans ce DU, tout comme la mission handicap de l'université d'Artois.

Il est mutualisé en partie avec les cours du Master Arts de la scène et Spectacle Vivant (ASSV) de l'UFR Lettres et Arts de l'Université d'Artois-pôle Arras.

Durée de la formation : 150 heures (dont 30 heures minimum de stage obligatoire)

Contenu de la formation :

Module 1: Contours du handicap par des approches transdisciplinaires : 21 heures (*et 8 heures en option sur demande des stagiaires*)

Enseignements:

- Handicap(s) : tentatives de définitions, 2h30, Marie Astier, premier semestre, visioconférence synchrone
- Les politiques publiques du handicap, 1h, Thierry Seguin, premier semestre, visioconférence synchrone
- Dramaturgies du handicap pour le jeune public : Françoise Heulot-Petit, 4h (+ *8h en option*), mutualisé avec le Master, premier semestre, présentiel ou hybride
- Culture sourde : Jennifer Lesage-David, 6h, en partenariat avec l'International Visual Theatre <https://ivt.fr/>, premier semestre, présentiel
- Pratique du théâtre forum: Debbie Arvers, Cie Au-delà du Seuil, 4h, premier semestre, présentiel
- Etats des lieux de la professionnalisation des comédien.ne.s en situation de handicap au niveau international, Lise Lendais, 1h30, premier semestre, visioconférence synchrone
- Présentation du Centre National pour la Création Adaptée: Thierry Seguin ou Leslie Six, 2h, premier semestre, visioconférence synchrone

Module 2: Évolution des représentations sociales, culturelles et artistiques du handicap heures : 25 heures

Enseignements:

- Scènes et handicap, Le handicap sur les scènes contemporaines françaises : enjeux esthétiques et politiques: Marie Astier, 12h, premier semestre, mutualisé avec le master, hybride
- Les *Crip Studies*, No Anger et Lucie Camous, Collectif Ostensible, 3h, premier semestre, visioconférence synchrone
- IVT : Jennifer Lesage-David, 6h, en partenariat avec l'International Visual Theatre, premier semestre, présentiel
- Média et représentation: Lise Lendais, Les papotins, 4h, second semestre, visioconférence synchrone

Module 3: Identification, valorisation et expérimentation de savoirs, savoir-faire et savoir-être dans la conduite de projets tous publics : 22 heures

Enseignements:

- Accessibilité mal voyants/non-voyants: Maryse Leleu, 4h, second semestre, visioconférence synchrone
- FALC et CAA par Marie-Luz Ceva de l'Association Isaac Francophone: 2h, second semestre, visioconférence.
- Chantier-théâtre, une pédagogie au service de l'inclusion: Françoise Heulot-Petit, 2h, second semestre, présentiel
- Retours d'expériences: Art 21: Alice et Françoise Davazoglou, 2h, deuxième semestre visioconférence synchrone
- Retours d'expériences et mise en situation: Marie Astier: 3h, deuxième semestre, présentiel

-Comment inscrire le *care* dans nos pratiques artistiques ? : *Workshop* avec Marie Astier, 12h, second semestre, présentiel

Module 4: Élaboration et expérimentation de pratiques artistiques “en mixité” : 12 heures (et 24 heures en option conseillée)

Enseignements:

-Pratiquer “en mixité” (*Workshop* avec Marie Astier, 12h, second semestre, présentiel (ancien titre Atelier et modélisation de projet de pratiques artistiques)

-*Optionnel, mais vivement conseillé: Dramaturgie et mise en scène : Marie Astier, 12h, mutualisé avec le master, premier semestre, présentiel*

-*Optionnel, mais vivement conseillé: Écriture, création scénique et scénographique: Marie Astier, 12h, mutualisé avec le master, premier semestre, présentiel*

Module 5 : Innovation des dispositifs pour la participation de tous les citoyens et toutes les citoyennes à l’offre culturelle : 30 heures

Enseignements:

-Approche des publics et des institutions culturelles et Fondements du mécénat, approche des publics et institutions culturelles: Laurence Providence, direction de projets et d’établissements culturels et patrimoniaux, 12h, premier semestre, mutualisé avec le Master, présentiel ou hybride

-Intervention d'Eléonore Laloux, première conseillère municipale porteuse de trisomie 21 à Arras, élue conseillère déléguée à la transition inclusive et au bonheur en mars 2020: 1h, second semestre, présentiel, à Le Perchoir

-De l’inclusion à la mixité des tiers-lieux, de l’accessibilité des ERP à l’essaimage de pratiques innovantes: Amandine Mercier, 2h, second semestre, visioconférence synchrone

-Présentation des actions culturelles et sociales de l'association Down up et de Gem l'Avis: Emmanuel Laloux et Clément Ecrepont: 2h, second semestre, présentiel, à Le Perchoir

-Découverte du GAPAS : collectif de professionnels éducatifs pilotes de projets culturels ambitieux à destination des personnes en situation de handicap accompagnées au sein de l’association, ouverte aux publics extérieurs: Cécile Teurlay, directrice générale de Tilt Communication, agence de communication accessible, 12h, second semestre, présentiel

-Présentation du Gestival par l'association Sign'up: 1h, deuxième semestre, présentiel

Module 6 : Structuration et suivi du mémoire et du projet professionnel : 10 heures

Enseignements:

-Première rencontre: Marie Astier et Amandine Mercier, 2h30, premier semestre, visioconférence synchrone

-Bilan: Marie Astier et Amandine Mercier, 2h30, second semestre, visioconférence synchrone

-Méthodologie de récits de vie: Didier Andreau, 1h, second semestre, visioconférence synchrone

-Méthodologie de recherche-action: Didier Andreau, 1h, second semestre, visioconférence synchrone

-Accompagnement dans le parcours au sein du DU (stage, mémoire, parcours pro...) , Marie Astier, 3h (soit 1h30/inscrit/semestre), premier et second semestre, visioconférence synchrone

Stage obligatoire (observation et expérimentation) : 30 heures minimum (possibilité de l’entreprendre dans les structures partenaires, dont la liste sera communiquée à la rentrée)

Enseignements hybrides :

- Une partie des cours sera proposée en visioconférence synchrone et d'autres ressources pédagogiques seront déposées sur Moodle et accessibles en asynchrone.

2 - Débouchés professionnels (et taux de réussite le cas échéant)

- Médiateur/médiatrice culturel et chargé/chargée de relations auprès de publics variés,
- Animateur/animatrice d'ateliers de pratiques artistiques ouverts à une diversité de public,
- Pédagogue en arts de la scène et du spectacle vivant et en pratique adaptée,
- Responsable de projets inclusifs d'ESS et d'innovation sociale,
- Tuteur de programmes et dispositifs « Culture et handicap ».

III - MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Compte-rendu écrit des compétences acquises dans chaque module (6 pages environ, une note).

Mémoire écrit (60 pages environ) suivi d'une soutenance orale. (une note pour le mémoire, une autre pour la soutenance).

Le DU est attribué à partir de 10/20 de moyenne générale.

IV - ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique du DU est composée d'enseignants de l'Université d'Artois ainsi que de professionnels des secteurs concernés.

Composition de l'équipe pédagogique
Sous réserve

Université d'Artois

- Astier Marie, Maître de conférences associée, UFR Lettres et Arts
- Heulot-Petit Françoise, MCF HDR, UFR Lettres et Arts, Université d'Artois
- Mercier Amandine, MCF Arts du spectacle, UFR Lettres et Arts, Université d'Artois
- Leleu Maryse, Professeur Certifiée – enseignante en communication, IUT Lens, Présidente de l'association Ouvrir les yeux.

Professionnels extérieurs

- Andreau Didier, formateur retraité de travailleurs sociaux d'école d'éducateurs spécialisés et de moniteurs
- Lucie Camous (commissaire d'expositions, artiste, chercheur) et No Anger (chercheur, artiste, auteurs), toutx deux directement concernéx par le handicap, cofondateteurx de "Ostensible", structure de recherche-crétion active dans les champs des disability, crip studies et de l'art contemporain : <https://luciecamous.com/ostensible/>

- Arvers Déborah, comédienne handi, Compagnie Au-delà du Seuil : <https://audeladuseuil.fr/>
- Beugnet Christian, Président de l'association Sign'up, Flament Frédéric, Trésorier, Catalano Marie, Secrétaire
- Ceva Marie-Luz, Direction de projets culturels : programmation, commissariat d'exposition, médiation, communication, inclusion, association Isaac Francophone
- Davazoglou Alice, danseuse, chorégraphe, dessinatrice, auteure et pédagogue, porteuse de trisomie 21, co-Fondatrice d'Art 21: <https://assoregardt21.jimdofree.com/>
- Davazoglou Françoise, danseuse et Docteure en Arts du Spectacle, thèse: *Danse, éthique et handicap : vers une éthique des pratiques partagées*, Fondatrice d'Art 21
- Laloux Eléonore, première conseillère municipale porteuse de trisomie 21 à Arras, élue conseillère déléguée à la transition inclusive et au bonheur
- Laloux Emmanuel, Président de l'association Down up et Ecrepont Clément, Coordinateur et animateur du tiers-lieux Le Perchoir, association Down Up et Responsable de dispositif d'accompagnement des projets culturels et d'ESS
- Lendais Lise, en charge du développement des partenariats culturels et théâtre pour le journal Les Papotins: <https://www.papotin.site/>
- Lesage-David Jennifer, co-directrice d'IVT, International Visual Theatre (dir. Emmanuelle Laborit) : <https://ivt.fr/>
- Providence Laurence, enseignante-vacataire, direction de projets et d'établissements culturels et patrimoniaux
- Seguin Thierry, Directeur Général et Leslie Six, Secrétaire Générale et dramaturge du Centre National pour la Création Adaptée (CNCA-Morlaix): <https://cnca-morlaix.fr/>
- Teurlay Cécile, Directrice Générale de Tilit, Directrice Générale du Gapas (Directrice de la communication et du mécénat): <https://www.gapas.org/actualite/gapas-x-tilt-au-service-de-laccessibilite-de-la-communication>

Réseau d'association et partenaires GAPAS : <https://www.gapas.org/page/presentation-valeurs-et-partenaires>

V - ARTICULATION FORMATION-RECHERCHE

Créé par Nathalie Gauthard, ce DU a d'abord été inspiré par les travaux de recherche de Charlotte Ricci, chercheuse en études théâtrales en situation de handicap, dont la thèse, intitulée *Des humains et des arts : artistes jugés « hors-normes » sur les scènes contemporaines*, sous la direction de Nathalie Gauthard et de Katia Legeret (PR Université Paris 8), soutenue en 2017 rendait compte du manque de visibilité des artistes « hors-normes » dans le champ de la scène contemporaine. Cette thématique a été poursuivie et développée par Nathalie Gauthard au sein du groupe de recherche en ethnoscéénologie et du laboratoire Textes et Cultures, UR 4023, de l'Université d'Artois.

Nommée à l'Université d'Artois à la rentrée 2019, Nathalie Gauthard a identifié plusieurs collègues, notamment Françoise Heulot-Petit (MCF HDR en Arts du spectacle), Isabelle de Peretti (PR en didactique du français et de la littérature) au sein du laboratoire Textes et Cultures, UR 4023, afin de développer une thématique autour de la notion de handicap et d'inclusion.

En effet, Isabelle de Peretti coordonne notamment le projet « Littérature et théâtre de jeunesse et l'inclusion scolaire et sociale des élèves à besoins éducatifs particuliers » et Françoise Heulot-Petit est engagée dans une réflexion sur la pédagogie du théâtre pour des enfants en situation de handicap, notamment par la coordination de journées de formation des enseignants participant avec leurs classes au Chantier-Théâtre Lens ASH, la dispense de cours aux étudiants de Licence 2

Arts du spectacle impliqués dans ce chantier, les interventions en classe (IME, ITEP, classe ULIS, etc.), mais aussi l'organisation d'un colloque international *Représentations du handicap en littérature de jeunesse et sur les scènes contemporaines : entre empêchement et liberté* en 2021, ou encore de nombreuses conférences portant sur ces axes de recherches.

L'arrivée en 2020 d'Amandine Mercier, en tant Maîtresse de conférences en Arts de la scène et du spectacle vivant et Membre de l'équipe Praxis et Esthétique des Arts, Laboratoire Textes et Cultures (UR 4028), puis celle en 2023 de Marie Astier, Maîtresse de conférences associée ont contribué à l'articulation entre formation et recherche. Aujourd'hui, toutes deux responsables du DU, elles sont actrices des recherches et pratiques innovantes du champ du handicap.

En effet, Marie Astier est artiste-chercheuse. En 2018, elle a soutenu une thèse en Arts du spectacle intitulée *Présence et représentation du handicap mental sur la scène contemporaine française*, sous la direction de Muriel Plana. En tant que comédienne, metteuse en scène et formatrice, Marie Astier s'intéresse particulièrement à la mise en corps et en récit du handicap et de la maladie chronique, au sein de sa Compagnie En Carton et à la question de la pratique partagée entre comédien·ne·s dit·e·s « valides » et « en situation de handicap », dans le cadre d'ateliers soutenus par le Théâtre National Wallonie-Bruxelles, du projet expérimental de troupe scolaire inclusive initiée par le Théâtre de la Colline, et des stages jouer, chercher, inclure à l'ARIA Corse. Elle est également chercheuse associée au Centre Nationale pour la Création Adaptée (CNCA, Morlaix)

Amandine Mercier a été coordinatrice en séjours adaptés spécialisés et animatrice d'ateliers artistiques et culturels à destination d'adultes et d'enfants en situation handicap (moteur et mental, troubles psychiatriques, personnes vulnérables et en perte d'autonomie, en difficultés sociales, y compris en IME et ASE), mais aussi pédagogue à l'Afertes (formation au travail éducatif et social, ancrée dans une dynamique d'éducation populaire) et à l'Oiseau Mouche, et formée à la LSF (B2), aux handicaps psychiques, au FALC, à la CAA. Elle est aujourd'hui présidente de la compagnie *Au-delà du seuil* (théâtre à destination des publics prioritaires, des personnes en situation de handicap, en milieu carcéral, etc.), référente handicap auprès des structures culturelles partenaires des formations en Arts du spectacle de l'Université d'Artois. Par ailleurs, l'un des axes des travaux de recherches d'Amandine Mercier porte sur les représentations du handicap dans les créations scéniques contemporaines, par exemple dans le théâtre de Romeo Castellucci comme en témoigne le chapitre intitulé « Le corps scénique : incarnation dramaturgique du pouvoir dans l'*Orestie* de Romeo Castellucci », in *Body and Power in the Performing Arts*, dir. Tarik Abou Soughaire, ouvrage collectif, à comité de lecture, Institut De Recherches Théâtrales Et Multimédia de l'Université des Arts de Târgu-Mures, RO.Cercetari Teatral (Roumanie), revue Theatrical Research (indexée du CEEOL), vol. 4, numéro spécial, 20/10/2023. Elle partage aussi ses expériences de pédagogie en mixité et de pratique inclusive lors de manifestations scientifiques, comme par exemple pendant la journée d'études intitulée « Les corps manquants de nos scènes contemporaines », organisée par Marie Astier, à l'Université d'Artois-Pôle Arras, le 19 décembre 2024. Enfin, dans le cadre de son cycle de recherches intitulé: « Co-tracer les lignes de désir des politiques culturelles alternatives : imaginer et co-crée les hétérotopies et les transformations sociales, économiques, environnementales et politiques des projets artistiques et culturels engagés », elle accompagne des étudiant.e.s et doctorant.e.s dans des recherches participatives en société et de la vulgarisation scientifique, en partenariat avec Le Perchoir de l'association Down Up, à Arras.